

# SELARL LEXEC

Huissiers de  
Justice associés  
9 rue Abeilard  
BP 20  
77481 PROVINS CEDEX

Tél. : 01 64 60 25 80

Fax : 01 64 60 25 89

[contact@lexec.fr](mailto:contact@lexec.fr)

MEDIATION  
CONSTATS  
RECouvreMENT  
AMIABLE & JUDICIAIRE



## PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

### *L'AN DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN ET LE VINGT-TROIS FÉVRIER*

La SELARL LEXEC, Philippe RUDEAUX, Grégory HAMON, Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal Judiciaire de MELUN demeurant 9 rue Abeilard 77481 PROVINS, agissant par l'un d'eux soussigné,

#### Références à rappeler

**5200795 - CF CF/GH**

#### Affaire :

RÉSIDENCE CROIX DES  
/LEGENDAIRES

#### Vos refs :

AB1955376 VG/ PA  
N°220955

#### À LA REQUETE DE

Syndicat des copropriétaires de la Résidence CROIX DES PETITS CHAMPS, 20 rue Croix Petits Champs 75001 PARIS, représenté par son syndic, le CABINET LOISELET PERE, FILS ET F. DAIGREMONT, immatriculé au RCS de Nanterre sous le numéro 542 061 015 dont le siège social est 67 route de la Reine 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et une agence 18 bis rue de l'Ourcq 75019 PARIS agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège.

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Valérie GARCON, membre de la SCP W2G, avocat inscrit au Barreau de la Seine Saint Denis, demeurant 21, avenue du Général de Gaulle, 93114 ROSNY SOUS BOIS.

Ayant pour avocat plaidant Maître Nicolas TAVIEAUX-MORO, membre de la SELARL TAVIEAUX MORO - DE LA SELLE, Société d'Avocats, inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 6, rue de Madrid 75008 PARIS - Téléphone:01 47 2017 48 - Toque Paris J 130, laquelle est constituée pour la présente procédure de saisie immobilière.

#### LEQUEL M'A EXPOSÉ

Qu'il entend procéder à la description des lieux faisant l'objet d'une procédure de saisie immobilière dont la SCI LEGENDAIRES, Société Civile au capital de 3.000 €, RCS PARIS 483 688 941, ayant son siège social est sis 10 rue Coquillière 75001 PARIS, est propriétaire des biens et droits à PARIS 1<sup>er</sup>, 20-22-24 rue Croix des Petits Champs et 9 rue du Bouloi, cadastrés lieudit « 7 rue du Bouloi » : section AR n°58 pour une contenance totale de 8 ares 57 centiares consistent en UN EMPLACEMENT DE VOITURE :

LOT DE COPROPRIETE NUMERO DIX SEPT (17) : un emplacement de voiture portant le n°317 situé au troisième sous-sol, et les 20/10.005èmes des parties communes générales de l'immeuble;

#### Paiement par virement :

IBAN :

FR76 1870 6000 0072 1054 7804 837

BIC :

AGRIFRPP887

#### Paiement par chèque :

libellé à l'ordre de la

SELARL LEXEC

#### Paiement par Carte bleue :

Soit en appelant l'Etude au

01 64 60 25 80

Soit sur le site sécurisé

Adresse du site : [www.lexec.fr](http://www.lexec.fr)

Identifiant : 159263

Mot de passe : 431736

Agissant en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Paris en date du 27 septembre 2019, signifié le 5 novembre 2019, définitif suivant certificat de non-appel délivré le 26 novembre 2020.

Qu'elle me requiert à cette fin de description en application des articles R322-1, R322-2 et R322-3 du code des procédures civiles d'exécution avec l'assistance d'un géomètre chargé des diagnostics prévus par la loi.

Ce pourquoi, déférant à cette réquisition,

Je, Grégory HAMON, Huissier de Justice associé à PROVINS (77160), 9, rue Abeillard, me suis rendu ce jour, me suis rendu ce jour à 11 heures, PARIS 1<sup>er</sup>, 20-22-24 rue Croix des Petits Champs et 9 rue du Bouloi, où étant en présence de Monsieur PACO GOMES, géomètre de la société DHS, 14, rue du Bois Guillaume, 91000 EVRY et de \*, gardienne de l'immeuble.

La gardienne m'ouvre les portes des parties communes donnant accès au 3<sup>ème</sup> sous-sol, où se trouve l'emplacement de stationnement de voiture susvisé.

Je procède alors aux constatations suivantes :

### CONSTATATIONS :

Le bien immobilier est situé dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de la commune de PARIS (75001), au cœur de la capitale française, ville de 2 175 601 habitants selon le recensement de 2018 publié par l'INSEE.

La station de métro PALAIS ROYAL MUSEE DU LOUVRE lignes 1 & 7 se trouve à environ 350 mètres de l'immeuble.

L'emplacement de stationnement se trouve au 3<sup>ème</sup> sous-sol d'un immeuble à deux halls d'entrée, 20-22-24 rue Croix des Petits Champs et 9 rue du Bouloi (*photographie n°6*).

Chaque hall conduit au 3<sup>ème</sup> sous-sol par un escalier intérieur muni de portes verrouillées. Les halls sont sécurisés par des portes équipées de digicode (*photographies n°1 et 8*).

L'accès du parking sous terrain est accessible pour les véhicules au 9, rue du Bouloi (*photographie n°7*).

La loge du gardien est située immédiatement à droite en pénétrant dans le hall du 20-22-24 rue Croix des Petits Champs.

Au 3<sup>ème</sup> sous-sol, l'emplacement de stationnement est ouvert, sans être boxé. Il porte le numéro 317 inscrit sur le mur du fond en parpaing (*photographies n°3 et 4*).

L'emplacement de stationnement de véhicule est libre lors de mon passage. **Cependant, la gardienne me déclare qu'un véhicule de marque MERCEDES vient y stationner régulièrement, sans pouvoir me donner l'identité de l'occupant.**

Fin de mes opérations à 11h.20

*De tout quoi, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé huit clichés photographiques annexés par mes soins, et que j'ai clos en mon étude après rédaction, et dont le coût est de :*

Emoluments (Art A 444-28)	109,58 €
Transport	7,67 €
TOTAL HT	117,25 €
T.V.A	23,45 €
<b>TOTAL</b>	<b>140,70 €</b>



Grégory HAMON